

l'exportation du bœuf. Quand on lui a demandé s'il commerçait avec le Canada, ce type paraît-il a roulé les yeux et répondu: «Bien sûr que non!» Et quand on lui a demandé pourquoi, il a répondu qu'il y a des années il avait conclu un marché avec une entreprise canadienne, et que cette entreprise que je ne nommerai pas, bien sûr, avait tellement salopé le contrat qu'il ne commercerait plus jamais avec le Canada. Il se trouve pour notre malheur que le monde des affaires n'est pas très étendu en Europe. Les histoires de ce genre en font rapidement le tour pour notre plus grand tort à tous, à vous, monsieur le Président, à moi et à mes électeurs. Quand on répète que le Canada n'est pas un pays avec lequel il fait bon commercer, cela nous nuit à tous.

Il faut que tous, chacun en notre qualité, dans nos localités et dans nos entreprises, nous changions nos façons de voir les choses. Il faut que nous recherchions l'excellence. Je vous rappelle, monsieur le Président, que le livre qui se vend le plus en ce moment de tous les ouvrages qui ne sont pas de fiction est intitulé *In Pursuit of Excellence*. Il traite essentiellement des techniques de gestion des sociétés américaines qui réussissent le mieux. Le livre qui vient en deuxième place des documentaires les mieux vendus s'intitule *Megatrends*. J'ai lu un de ces ouvrages et je suis en train de lire l'autre. Je souhaiterais que tout le monde les lise. Tous verraient que le Canada a de meilleures chances de se tirer d'affaire que tout autre pays du monde. Comme nous l'avons souvent entendu dire, le Canada est favorisé par ses ressources humaines et naturelles, son emplacement géographique, ses infrastructures, ses programmes sociaux et l'accès aux marchés. Selon moi, nous avons absolument tout ce qu'il faut pour nous classer au premier rang de tous les pays du monde. Pourtant, pour diverses raisons, nous n'occupons pas la première place à l'heure actuelle.

Nous devons tous promettre de nous lancer dès maintenant à la recherche de l'excellence, quelle que soit notre domaine d'activité ou notre profession. Nous devons partir à la conquête de tel ou tel marché, convaincus qu'il est urgent de le faire. Il faut que nos chefs d'entreprise sentent que le temps presse. Vous et moi, monsieur le Président, devons pour différentes raisons, être convaincus nous aussi que le temps presse.

Les Canadiens doivent être à l'affût des possibilités qui s'offrent à eux. Quelqu'un se plaignait l'autre jour que nos hommes d'affaires ne ressentent pas cette impatience. Nous devons les convaincre qu'il est pressant d'agir. Il faut que le gouvernement actuel, ou un nouveau gouvernement, fasse tout en son pouvoir pour encourager les Canadiens à commercer avec les autres pays du monde.

Je vais donner des exemples. Je me reporte encore une fois au livre de M. de Saint Phalle. Il me semble qu'on ne reconnaît pas assez au Canada la nécessité d'exporter.

**M. Blais:** Bravo!

**M. Kilgour:** Je suis d'avis qu'il faut encourager les entreprises canadiennes à remplacer leurs investissements à l'étranger par une politique d'exportation.

Il ne me reste presque plus de temps. Je n'ai pas besoin de vous dire, monsieur le Président, combien de sociétés canadiennes ont choisi de s'expatrier au lieu de poursuivre leurs activités ici. Il faut faire avancer la recherche et le développement au Canada. Il nous faut absolument plus de programmes de formation pour les dirigeants des entreprises qui vendent leurs produits à l'étranger.

### *Expansion des exportations—Loi*

Puis-je poursuivre, monsieur le Président?

**M. Blais:** Monsieur le Président, j'invoque le Règlement pour dire que puisque le député d'Edmonton-Strathcona (M. Kilgour) est le premier orateur de l'opposition à parler sensé-ment depuis longtemps, je n'ai aucune objection à ce qu'on lui accorde plus de temps.

**Le président suppléant (M. Corbin):** Consent-on à l'unanimité à laisser le député poursuivre?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

**Le président suppléant (M. Corbin):** Il n'y a pas unanimité.

Question, observations? Débat. La parole est au député d'Edmonton-Ouest (M. Lambert).

**L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest):** Monsieur le Président, par hasard, mes fonctions m'ont appelé à étudier cette semaine deux mesures portant sur le commerce international, l'une au comité et l'autre à la Chambre. Le projet de loi C-152, sur la réorganisation du gouvernement, a naturellement beaucoup à voir avec, disons, la structure du ministère du Commerce extérieur dans le nouveau grand ministère des Relations extérieures. La mesure à l'étude, le projet de loi C-110, porte sur le financement d'une grande partie de notre commerce extérieur. Au cours du débat prolongé à l'étape du rapport, mon collègue, le député de York-Peel (M. Stevens) et d'autres députés ont fait allusion aux problèmes que pose le commerce international au Canada. Ils ont parlé de son déclin en termes absolus et relatifs et ils ont fait remarquer qu'il était indispensable de redresser la situation si nous voulions accroître le nombre d'emplois et connaître un regain d'activité économique. Ces problèmes sont loin d'être simples.

• (1600)

Tout à l'heure, un député ministériel a signalé qu'environ 140 députés ont pris la parole à l'étape du rapport simplement en vue de faire modifier le projet de loi. Le gouvernement a manifesté un culot incroyable en réclamant un pouvoir d'emprunt si élevé, la supercapitalisation de la Société pour l'expansion des exportations et d'autres privilèges. On aurait pu facilement réduire cette somme de moitié et la Société aurait continué à fonctionner aussi bien qu'auparavant. Mais, malheureusement, la Société serait devenue comptable au Parlement si elle avait voulu dépasser les plafonds imposés à ses emprunts, à ses assurances ainsi qu'à sa capitalisation. Nous savons que le gouvernement veut autant que possible conserver carte blanche afin de ne pas être obligé de rendre des comptes au Parlement.

J'ignore si, en consentant à adopter les modifications vendredi dernier, nous avons permis au gouvernement d'atteindre son véritable objectif, soit une majoration d'environ un tiers. Il y a divers moyens d'arriver à ses fins. Pour obtenir ce qu'il veut, un bureaucrate typique peut formuler des revendications exagérées pour ensuite faire une concession. Après un débat prolongé, tous les intéressés s'empressent de faire des concessions et on finit par s'entendre. Je n'ai rien à redire là-dessus, mais c'est en somme ce que voulait le gouvernement. J'ose dire que nous aurions pu prolonger le débat et refuser d'adopter le projet de loi à l'étape du rapport, mais le gouvernement aurait alors imposé la clôture.